

nous pourrions consacrer au développement, nous pourrions nous faciliter la vie. Tout est relié. Vous ne pouvez pas dissocier le débat sur la faim et la pauvreté du débat sur le désarmement. Le tout est étroitement relié, monsieur le Président, comme vous le savez pertinemment.

L'objectif visé devrait être de maintenir notre engagement à son niveau actuel. C'est précisément ce qu'a demandé mon collègue. Il voudrait que nous réaffirmions cet engagement. Il se peut que nous ne réussissions pas à atteindre l'objectif fixé, mais au moins nous étant engagés à le faire, nous y consacrons plus d'efforts. Si nous réduisons notre engagement, nous sommes naturellement amenés à déployer moins d'efforts. Cet engagement a été réaffirmé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) en septembre 1984. Il a déclaré que nous maintenions l'engagement d'accorder 0.7 p. 100 du produit national brut. On l'a beaucoup félicité du fait que notre pays conscient de sa promesse y restait fidèle malgré ses difficultés de trésorerie. L'image que projetait le Canada a plu au monde. Puis, du jour au lendemain, voilà que le gouvernement soutient que la proportion de 0.7 p. 100 est un objectif difficile à réaliser, et qu'il faudra donc le ramener à 0.6 p. 100 jusqu'à 1990. Toutefois, à présent, c'est jusqu'à 1995 qu'on propose de le maintenir à ce niveau. Je crains que ce ne soit à 0.5 p. 100 en 1995. Sans objectif précis, il est plus facile de réduire son engagement.

Je suppose que notre collègue néo-démocrate a l'intention de demander aujourd'hui aux députés de renouveler officiellement leur engagement, de rappeler que, en dépit des difficultés éprouvées, ils ont remarqué que les Canadiens n'hésitent pas à foncer et qu'ils renouvellent donc leur engagement. J'exhorte le gouvernement à ne pas réduire cet engagement. Ne remettons pas à plus tard ce que nous pouvons accomplir aujourd'hui. Il ne reste plus dans mon parti que six députés de l'époque de M. Pearson. On comprendra donc que je sois plus engagé que les autres, car j'ai vu évoluer cette politique depuis le début.

Je ne fais de reproche à personne. Je ne fais qu'implorer les gens de comprendre la situation. Quel que soit le nombre de pauvres dans notre pays, et quelles que soient les difficultés provisoires que nous pouvons éprouver, il n'y a pas de meilleur pays au monde que le Canada. Je l'ai rappelé vendredi dernier quand je suis intervenu dans le débat d'urgence sur l'Afrique du Sud. Les gens s'attendent à ce que le Canada donne l'exemple dans l'affaire de l'apartheid. Les gens comptent sur nous pour montrer la voie. Les propres sondages du gouvernement l'indiquent. Les jeunes du pays sont engagés. Ils comprennent cet engagement. Ils vont payer des impôts beaucoup plus longtemps que nous.

Il n'y a pas de doute que nous pouvons associer aide et désarmement. Nous devons comprendre que tout pays à qui le Canada offre de l'aide éprouve de bien plus grandes difficultés que notre pays n'en a jamais connu. Nous devons comprendre que ceux à qui nous venons en aide et avec qui nous collaborons aujourd'hui sont nos partenaires de demain. Il y a lieu d'y réfléchir. Nous ne jetons pas l'argent par les fenêtres. Nous n'échangeons pas de la technologie. Nous faisons en sorte que des gens qui sont moins bien nantis que nous soient nos partenaires de demain. Je m'exprime ainsi à l'intention de ceux qui sont uniquement sensibles à l'argument commercial. Je ne le

### *Aide officielle au développement*

suis pas, mais j'ai le sens pratique et je comprends que c'est là ce qui intéresse ces gens-là. C'est pour eux que je décris les gens à qui nous venons en aide comme nos partenaires de l'avenir.

● (1830)

Je supplie les députés de bien vouloir comprendre le sens de la résolution qu'a présentée mon collègue et qui nous exhorte à confirmer publiquement notre volonté de poursuivre cet objectif. Ce devrait être l'objectif de tout le Canada.

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir prendre part au débat. Je remercie mon collègue d'avoir présenté la motion. Elle est très opportune et très valable. L'idée de présenter une mesure législative visant à fixer un niveau d'aide est intéressante et unique. Cela ne garantit bien sûr en rien que les gouvernements établissent des objectifs convenables. On n'a qu'à voir le débat actuel sur le financement des programmes établis.

Le gouvernement cherche à réduire les paiements de transfert aux provinces pour les services d'éducation et de santé et l'épanouissement humain au Canada. Le gouvernement vient en fait de présenter une motion de clôture sur ce projet de loi de sorte qu'il s'engage très rapidement dans cette voie. Cependant, même s'il est possible à un gouvernement à l'esprit mesquin dont les priorités sont mal placées de ne pas tenir compte des besoins de développement humain dans le monde, cela ne veut pas dire qu'une mesure législative de ce genre ne serait pas un instrument utile pour établir des objectifs relatifs à l'aide internationale. Cela donnerait certes à ces programmes plus de permanence qu'ils n'en ont à l'heure actuelle.

L'objectif de 0.7 p. 100 du PNB pour l'aide internationale a été fixé par l'ONU; c'est donc un objectif international. Nous devrions l'adopter afin de manifester notre solidarité avec le désir de tous les peuples de la terre de favoriser l'épanouissement individuel et collectif. Il s'agit d'une obligation minimale que nous devrions nous imposer.

L'aspect le plus frappant de l'aide au développement international réside à mon avis dans la comparaison entre l'argent que nous dépensons à cette fin et celui que nous dépensons pour les armes. Si nous pouvions transférer ne serait-ce qu'une fraction de l'argent dépensé en armements pour le consacrer au développement de l'homme et à l'aide internationale, nous pourrions vraiment changer le monde. Nous pourrions améliorer la qualité des habitations où vivent les gens et celle de l'eau qu'ils boivent. Nous pourrions faire disparaître à jamais un certain nombre de maladies avec une fraction seulement de l'argent dépensé en armes. Pour transférer de l'argent des budgets militaires aux budgets de développement, il faut trouver des moyens de résoudre pacifiquement les conflits qui éclatent sur notre planète.

Bien qu'il soit important pour nous d'exhorter le gouvernement à adopter l'objectif de 0.7 p. 100 du PNB en aide internationale, il importe également de persuader la population de la nécessité d'ouvrir la voie à un règlement pacifique des conflits. Ce n'est qu'une fois que nous aurons trouvé le moyen de régler pacifiquement les conflits entre les nations que les peuples déposeront leurs armes en toute confiance. Notre gouvernement devrait donc assumer un rôle de chef de file sur la scène internationale afin de favoriser le règlement des conflits.